

Novembre
2013



AVIS

à la population de Quincy-Voisins

Retour sur l'animation conte

« Six et une histoire »

Un conte des 1001 nuits en musique

► La commission pour le handicap a élaboré son programme



P.2

► L'école municipale des sports continue



P.3

► Le point sur les élections 2014



Le Parlement
européen

P.4

À la rencontre des 1001 nuits en musique



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



La commission Extra-municipale pour le Handicap « Faisons plus et mieux » a élaboré son programme



Samedi 12 octobre, salle mosaïque du Centre de loisirs, la Communauté de Communes du Pays Créçois et la médiathèque de Quincy-Voisins ont proposé un conte des 1001 nuits en musique « Six et une histoire ». Sabine Richard, conteuse professionnelle et Marie Gorlicki, musicienne, ont emmené leur auditoire composé d'enfants et d'adultes dans un univers oriental magique où merveilles et facéties font bon ménage. « On a appris comment Shéhérazade sauva sa vie, on a compris le sens du partage, on a rigolé d'un bien encombrant cadavre etc. » Cette séance de contes a réuni une vingtaine d'oreilles attentives, avides d'écouter des histoires passionnantes. Cette forme de transmission orale est largement en voie de disparition. Cela est bien dommage, car elle permet de développer l'imaginaire de l'enfant et

son éveil intérieur. C'est une ouverture au monde de l'invisible. Ces contes se sont adressés aussi bien aux enfants qu'aux adultes avec une double lecture où la morale et les chutes étaient remplies d'humour. Merci donc pour cette animation qui a fait souffler dans le château de Quincy-Voisins, une bourrasque de belles paroles enchantées.

La Médiathèque vous accueille :

Le Mardi : De 14h à 18h

Le Mercredi : De 10h à 12h

Le Vendredi : De 14h à 18h

Le samedi : De 10h à 17h

Durant les vacances scolaires, la médiathèque est ouverte aux mêmes horaires, plus le mardi et le vendredi en matinée (de 10h à 12h)

La Commission Extra-Municipale pour le Handicap « Faisons plus et mieux » s'est réunie le 21 septembre dernier pour élaborer le programme 2013-2014.

- ▶ Il a été décidé de contacter des assistantes sociales pour une information sur les aides à domicile, le diagnostic des degrés de dépendance et les allocations pouvant être obtenues.
- ▶ Les membres de la commission souhaiteraient aussi mieux connaître le métier d'assistante de vie scolaire (AVS), et les modalités d'obtention de ce service par les parents.
- ▶ Une action sera aussi menée auprès de la population pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans les domaines scolaires, culturels et sportifs.

A noter : La diffusion du film « Roule et Rêve » *Un regard optimiste sur le handicap,*

Le dimanche 1^{er} décembre 2013 à 17h, salle polyvalente de Quincy-Voisins.

Entrée : 6 €, reversés au handibasket

L'école municipale des sports continue !

L'application de la réforme des rythmes scolaires a remis en cause le fonctionnement de l'école municipale des sports le mercredi matin. La municipalité, consciente de l'importance de cette activité pour la découverte du sport dès le plus jeune âge, a étudié d'autres possibilités de créneaux pour la pérenniser. Suite au forum des associations et à la demande de nombreux parents, l'Ecole Municipale des Sports continue donc le samedi de 9h30 à 11h.

La première séance aura lieu le samedi 9 novembre.

C'est Mickaël PORRAS, qui succèdera à Franck DELUBRIAT, éducateur sportif, compétent et très impliqué qui a piloté l'EMS pendant plus de 10 ans jusqu'en juin 2013.

Pour tout renseignement et inscriptions :

01.60.04.11.21 ou par mail à : conseilmunicipalquincy-voisins@orange.fr



Contrat d'avenir

Kévin PICHON a intégré l'équipe du Centre Technique Municipal début septembre, en qualité d'agent d'espaces verts.

La particularité de ce recrutement est qu'il a été effectué en contrat d'avenir.

Kévin a un BEPA espaces verts. Le contrat d'avenir d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois va lui permettre de parfaire sa formation et répond à un vrai besoin pour la collectivité compte tenu du développement du Champ Madame, espace bénéficiant d'un traitement paysager de qualité.

Commémoration du 11 novembre marquant la fin de la guerre 1914/1918 (lundi 11 novembre 2013)

- ▶ Rassemblement face à la Mairie à 13h45
 - ▶ Cérémonie au monument aux Morts
- ▶ Dépôts de gerbes des associations d'Anciens Combattants, du souvenir Français, de la Municipalité, de la compagnie d'Arc
 - ▶ Appel aux Morts
- ▶ Allocutions de Monsieur le Maire et du Président des Anciens combattants
 - ▶ Chants des enfants des écoles



Affaires Scolaires, Jeunesse

Révision des quotients familiaux

A l'attention des usagers du périscolaire

Afin d'actualiser les quotients familiaux servant de base à la facturation :

- De la restauration scolaire
- Des centres d'accueils et de loisirs
- De l'étude surveillée

Nous vous invitons à nous faire
parvenir impérativement votre

avis d'imposition 2013
sur les revenus 2012

avant le 30 novembre 2013 inclus

à noter que sans ce document la facturation de janvier 2014 sera établie au tarif maximum.
Aucun calcul rétroactif ne sera pratiqué.



Nouveau au conservatoire municipal de musique André Malraux !

Ouverture d'une classe de préparation à l'option musique au bac.

N'hésitez pas, renseignez-vous !

Tél : 01.60.04.20.62

Cette préparation peut vous aider à obtenir de très bons résultats et à prendre de l'assurance.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2013

1. Rapport annuel d'utilisation du FSRIF (Fonds de Solidarité Région Ile de France) – exercice 2012

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'utilisation de la dotation dont a bénéficié la commune de Quincy-Voisins à l'unanimité, donne acte à Monsieur le Maire.

Il s'agit d'une dotation de 334 185 € provenant des communes les plus riches d'Ile de France vers les communes les moins riches.

2. Modification du tableau des effectifs : Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la création des temps d'activités périscolaires de 15h45 à 16h30, il a été nécessaire de recruter des intervenants à temps partiels.

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, il a été créé divers postes de 4h00, 7h00, 12h00 et 13h50.

La rémunération est calculée à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint d'animation.

Il a été également créé 2 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à temps non complet d'une durée de 12h50 et 2 postes d'une durée hebdomadaire de 23h00.

Le Conseil Municipal par 21 voix pour et 3 contre (Mme DUCROT, M. SMAGUINE, Mme CAILLAUD), autorise Monsieur le Maire à créer ces postes.

3. Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, Le Conseil municipal par 21 voix pour et 3 contre autorise le Maire à recruter des fonctionnaires du ministère de l'Education nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les temps d'activité périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une indemnité leur sera versée et suivra les évolutions fixées par le Ministère de l'Education Nationale.

4. Indemnités aux enseignants pour l'étude surveillée

Monsieur le Maire propose que l'indemnité aux enseignants pour études surveillées soit versée conformément au grade de « professeur des écoles classe normale exerçant ou non les fonctions de directeur d'école ». Cette indemnité suivra les évolutions fixées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette proposition.

5. Décision modificative n° 4 Budget Commune

Il s'agit de permettre de rémunérer les nouveaux intervenants agissant dans le cadre des temps d'activités périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Les ressources équivalentes proviennent de la participation de l'Etat mais aussi d'un surplus non encore engagé au Titre du Fonds de Solidarité de la région d'Ile de France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 3 contre (Mme DUCROT, M. SMAGUINE, Mme CAILLAUD)

Autorise Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative n° 4 pour le budget « Commune ».

6. Quotients et Tarifs pour le mercredi (Centre de Loisirs)

Compte tenu de la modification des rythmes scolaires, un nouveau tarif est mis en place au prorata du temps passé. Ces tarifs sont valables du 04 septembre 2013 au 31 décembre 2014.

7. Echange de terrain entre la Com- mune de Quincy-Voisins et l'Associa- tion Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (Le Mardanson).

Il s'agit du terrain sis à côté du petit chemin menant au Château depuis la rue de Boigne. Une bande de 6m a été conservée pour assurer la sécurité des bâtiments. Un terrain équivalent est proposé du côté cimetière. Les frais notariaux seront supportés par moitié entre la commune et l'association.

8. Dénomination d'une voie nouvelle

8 lots sont desservis (rue Pasteur) par une voie nouvelle, à laquelle il faut attribuer un nom.

Le Conseil Municipal par 21 voix pour et 3 contre (Mme DUCROT, M. SMAGUINE, Mme CAILLAUD) adopte la dénomination « rue Elsa Triolet ».

**Prochain Conseil municipal
Vendredi 29 novembre 2013
à 20h30, en Mairie**

La liste de l'Avenir de Quincy-Voisins n'a pas transmis sa contribution pour le mois de novembre 2013

Le point sur les élections 2014

► Les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires



Elles sont fixées les 23 et 30 mars 2014.

Pour la première fois en 2014, les électeurs des communes de 1000 habitants et plus, éliront en même temps que les conseillers municipaux, et par le même bulletin de vote, le ou les conseillers communautaires représentant leur commune au sein des communautés de communes. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h.

(Pour plus d'informations sur les modalités se référer à l'Avis à la Population de septembre 2013).

► Les élections européennes

Elles sont fixées le dimanche 25 mai 2014.

Les pièces à fournir pour ces deux élections sont :

- Pour les électeurs français :
 - Carte d'électeur
 - Pièces permettant de justifier son identité : (carte nationale d'identité, passeport...)
- Pour les ressortissants de l'Union européenne autres que les français :
 - Cartes d'électeur
 - Pièces permettant de justifier son identité : carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité, titre de séjour

Une liste des titres d'identité sera affichée dans le bureau de vote.

Bon à savoir Elections Européennes

Depuis 1979, les députés européens sont élus **tous les cinq ans au suffrage universel direct**.

Les élections se déroulent dans le cadre de circonscriptions interrégionales en France.

Toutefois des règles communes s'appliquent partout : scrutin universel direct, libre et secret, droit de vote à 18 ans.

Le Parlement Européen est composé, pour la 7^{ème} législature (2009-2014), de 766 députés depuis l'entrée dans l'UE de la Croatie : La France dispose de 74 sièges.

En France, la loi du 11 avril 2003 a modifié le mode de scrutin européen.

Il s'organise désormais au sein de 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif Central Centre, Île-de-France, Outre-Mer) et non plus au sein d'une seule circonscription nationale. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au **scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour**. Les électeurs choisissent donc une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Décès entre 25/02/2013 et le 01/10/2013

26/06/2013 : COCHOIX Rémy, Albert, Jean

04/07/2013 : LEFEBVRE André, Emile

24/07/2013 : DAGONET Maïté épouse PELLETIER

25/08/2013 : MONVOISIN Nadine, Jacqueline épouse HAPPERT

04/09/2013 : TROHA Antonija veuve VANCINA

24/09/2013 : BAUDOIN Ghislain, André, Jean

Naissances entre le 19/02/2013 et le 15/09/2013

BRUÈRE Leeroy, Pierre, Jean **28/02/2013**
DESPEYROUX Alice, Lucie, Emma

26/03/2013

PLATELLE KUHLMANN Alice, Sophie, Coline
01/04/2013

IVET Sara, Emilie, Justine **13/04/2013**

BARON Iris, Louise, Hélène **15/04/2013**

RENARD Gabin, Mickaël, Gilles

04/05/2013

EKEDY KIBONG Eulalie, Fatima, Merika

05/05/2013

GONCALVES Daniella, Nair **13/05/2013**

COURTIER FALL Hamady, Michel

15/05/2013

DE ARRIBA Léo, José, Patrick **18/05/2013**

JASMIN Vincent, Guillaume, Esteban, Théo

29/05/2013

BENDIDA Bilal **31/05/2013**

LEMAÎTRE Juliette, Sabine, Germaine

03/06/2013

DELRIEU Lana, Joëlle, Chantal

04/06/2013

CHIVÉ Antoine, Raymond, Robert

11/06/2013

COLSON Léa, Anne-Marie, Catherine

23/06/2013

BUDKA Kiliana, Cassandra **27/06/2013**

JORGE Lisa **12/07/2013**

MORICE Méлина, Sara **15/07/2013**

GAY PEROT Manon, Véronique, Hélène

29/07/2013

D'HAeyer Florian, Jean, Frédéric

01/08/2013

GUENOT Paul **07/08/2013**

LAHAYE Antonine, Chantal, Joëlle, Marie

16/08/2013

MÉNAGÉ AUBAC Amalya **17/08/2013**

FRISON Léo, Yu-Rong **15/09/2013**

Mariages entre le 01/01/2013 et le 14/09/2013

06/04/2013 : ROUDENKOFF Emeric, Thibaut/
VENTURA Sandra, Claudine, Huguette

27/04/2013 : CLOËREC Sylvain/ BOURGEOIS
Cécile, Fernande, Gisèle

10/05/2013 : RANNOU Jean-Félix/ PISTER
Séverine

18/05/2013 : LEROY (VENTURINI) Grégory, Alain,
François/DELMAS Béatrice, Yvonne, Jeanne

08/06/2013 : COHEN Nicolas, Robert, Germain/
CABY Cécile

22/06/2013 : HONINGS Alain, René, Noël/
GOUEFFON Carole

20/07/2013 : TOUROL-CHEVALERIE Dimitri,
Eric, Vincent/SEMY Delphine, Anne-Marie

20/07/2013 : SALVATORE Gianni, Jérôme/
HERROUIN Laura, Sandrine

14/09/2013 : LEGRAND Frédéric, Joël/
MAHÉ Aurore, Reine, Simone